

## LE COLLÈGE DANS LES ANNÉES 1960.

André Rauzier élève au collège Communal,  
enseignant d'économie et gestion au lycée Feuillade jusqu'en 2011

Pour donner suite aux écrits, remarquablement documentés, de mon collègue **François** en 1910, cinquante ans plus tard la situation était tout autre !

Ce fut donc au début des années 60 que j'intégrai le collège où j'ai séjourné, en tant qu'externe, de la sixième à la classe de première ; je fis la terminale au lycée Feuillade qui a remplacé en 1967 le vétuste Collège communal. Quand nous parlons de Collège il ne faut pas l'entendre dans le sens actuel ; en effet il regroupait des élèves de la classe de *douzième* à la *terminale*.

L'explosion des naissances du « baby boom », qui a succédé à la guerre, et l'allongement de la scolarité ont fait que les murs avaient bien du mal à accueillir tous les « potaches ». On a donc eu recours à des classes dites « préfabriquées », froides l'hiver malgré le poêle à mazout entretenu par le dévoué Marius. On était souvent obligés de garder vestes et manteaux pendant le cours et difficile d'écrire sous la dictée avec des doigts gourds. Par contre à la bonne saison c'était le sauna gratuit. De plus l'insonorisation laissait à désirer avec un plancher en bois très bruyant et des murs en « carton ». Je dois avouer que le cours de latin, le samedi de 16 h à 17 h, dans la classe préfabriquée à l'extérieur du collège (où se trouve actuellement le Foyer des Retraités) ne captivait que très rarement mon attention.

Bref on était fort à l'étroit, ce qui est paradoxal pour ce Collège qui a failli disparaître du fait d'un nombre trop faible d'élèves au début des années 1900, une petite soixantaine.

Comme vous pouvez l'imaginer, les conditions de vie étaient quasiment spartiates (même si l'étude du grec commençait à décliner à l'époque, contrairement au latin). Les classes comportaient un effectif important dont la limite était la taille des locaux, les études étaient bondées et quant à la sécurité dans une salle d'étude de 40 élèves que l'on remplissait avec 70 ou 80 je n'ose même pas l'évoquer.

Le sort des pensionnaires était encore pire; pas de douche, ils allaient une fois par semaine aux bain-douches municipaux (aujourd'hui locaux de l'école de musique), le chauffage faisait tout son possible pour combattre les courants d'air sans trop y parvenir. Seul le dévouement sans faille du personnel de service (cantine) améliorait leur triste sort.

J'entrais donc dans cette vénérable institution, après avoir déposé ma bicyclette au fond des lavoirs couverts, qui fonctionnaient toujours à l'époque et qui étaient très utiles pour humidifier le rotin lors du cours de travaux manuels. L'examen d'entrée en 6<sup>ème</sup> étant supprimé je fis donc le saut entre l'école des garçons (*école Victor Hugo*) et le collège. Je ne me doutais pas, à l'époque, que je resterais sous le « joug » de l'Éducation nationale jusqu'à 62 ans, mais dans un rôle différent !

Pour les « péquélets » de 6<sup>ème</sup> faire le chemin jusqu'à la terminale nous semblait bien long et semé d'embûches et pourtant, comme cela est vite passé, avec le recul ! L'âge des élèves s'étalait entre 10 et 18 ans, des mondes très différents. Les « grands » de terminale, avaient tout notre respect et notre admiration et s'ils jouaient en première au Gallia on leur aurait presque demandé un autographe.

Le corps enseignant était généralement compétent et stable. La majorité des professeurs habitaient à Lunel ou aux alentours, et si tel n'était pas le cas, ils faisaient le trajet depuis Montpellier ou Nîmes. Ils semblaient apprécier le collège de Lunel et ne demandaient pas de mutation, sauf cas exceptionnel. On côtoyait donc des professeurs qui étaient depuis des lustres à Lunel (MMme Bonnet, Mme Pathy, M Sauveplane, MM Teissier frères, M Ladieu, M Cornier, M Gal...) et quelques nouveaux qui renforçaient l'équipe pédagogique pour répondre aux besoins toujours croissants.

Les professeurs étaient, en gros, de deux types : ceux chez qui on noircissait du papier sous la dictée à longueur d'heures, c'était un peu ennuyeux, mais reposant, car on n'avait pas trop à réfléchir. Si la chance nous souriait, on récupérait le cours d'un ancien des années précédentes et bien souvent il était le même, à la virgule près.

Pour la discipline, le laxisme n'était pas toléré, les heures de colle (ou retenues) que l'on faisait le jeudi tombaient drues, manque de travail, de résultats, bavardage à l'étude, etc... Pour les pensionnaires, c'était encore moins drôle, car la punition tombait le dimanche (donc pas de retour à la maison).

D'autres enseignants (les plus nombreux) avaient opté, et depuis longtemps, pour des méthodes actives; les cours étaient animés et les heures nous paraissaient bien plus courtes. Me viennent spontanément à l'esprit les noms de MM Sauveplane et Ladiou (dans des registres très différents) qui nous détournaient de notre labeur de copiste en essayant de nous ouvrir l'esprit, mais sans concessions vis-à-vis des sacro-saints programmes.

Ces professeurs actifs organisaient des loisirs extrascolaires. Par exemple M. André Sauveplane avait créé le *ciné Club* et s'était attelé à la traduction en provençal et à la mise en scène de la pièce de A. Daudet, *L'Arlésienne* avec des élèves volontaires. Un beau challenge, comme on dirait aujourd'hui, qui a remporté dans la cour du Collège un franc succès. Certains « acteurs et actrices » s'en souviennent encore aujourd'hui avec affection.

La première semaine de juillet, à la fin des cours, c'était la traditionnelle distribution des prix qui récompensait les élèves qui avaient « brillé » tout au long de l'année. Elle existait depuis 1869, et à cette occasion les professeurs revêtaient leur robe de cérémonie toute noire. En 1960 cette coutume vestimentaire avait disparu, je devais la retrouver, en tant qu'étudiant, à la faculté de Droit.

On repartait avec des livres des *grands classiques* et, surtout, son nom sur le petit fascicule distribué à tous et toutes. Les familles étaient alors bien fières de leur rejeton... La dernière distribution des prix a eu lieu le 6 juillet 1966 sous la présidence de Me Parry, maire de Lunel, le *discours d'usage* étant prononcé par M. Champeaux professeur certifié en Géologie-Biologie.

Enfin en 1960 les terrains sont acquis pour la construction d'un collège<sup>1</sup> (avec un bâtiment pour les garçons et un bâtiment pour les demoiselles ; pour une courte période, ce fut la fin de la mixité à Lunel...) et d'un futur lycée<sup>2</sup>.

Le Proviseur **Gadal** et ensuite son successeur, **René Lemoine** vont superviser, avec succès, l'opération de transfert progressif.

Les premiers à partir de l'ancien établissement sont les collégiens en 1965 pour Frédéric Mistral. Les lycéens intégreront le nouveau bâtiment du lycée Feuillade en 1967. Le Lycée sera nationalisé la même année : la commune est libérée de son obligation financière et commence une autre histoire...

On se retrouvait 300 élèves dans des bâtiments flambant neufs, au fil des ans et des agrandissements successifs le lycée Feuillade a été porté à plus de 1 000 élèves, ce qui a nécessité la construction récente de Victor Hugo, qui fut précédée, de quelques années par l'édification d'un second collège (Ambrussum). L'ancien collège communal est devenu, à cette date, *l'école primaire du Parc*, bien rénovée par les diverses municipalités.

*André Rauzier* professeur au lycée L. Feuillade (2001- 2011)

---

1. *aujourd'hui la Collège Frédéric Mistral*

2. *le Lycée Louis Feuillade*